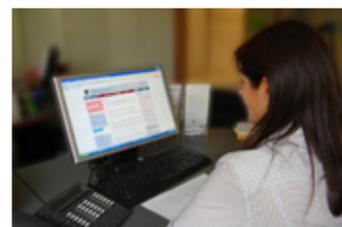


# ÉLIRE – portail « Mairies »

## Extraire les listes électorales et les tableaux de mouvements

---



# Extraire les listes électorales et les tableaux des mouvements

TABLEAU DE BORD

NOTIFICATIONS 0

SCRUTINS EN COURS 0

LISTES ET TABLEAUX

## Editer une liste électorale ou un tableau des mouvements

Pour obtenir une liste électorale ou un tableau des mouvements, sélectionner le document souhaité puis éventuellement le scrutin concerné et enfin le format du document. Une notification vous sera adressée dans l'onglet Notification dès que le document sera disponible.

- Liste arrêtée à J-20 avant le scrutin et tableaux des mouvements depuis la dernière liste
- Liste arrêtée en fin d'année (année sans scrutin)
- Tableau des mouvements depuis la dernière liste arrêtée
- Tableau des mouvements à J-5 avant le scrutin
- Liste d'émargement pour le scrutin
- Propagande

L'onglet « Listes et tableaux » permet de demander l'extraction de différentes listes et tableaux de mouvements :

- les listes électorales associées à un scrutin ou établies en fin d'année (en l'absence de scrutin dans l'année) ;
- les tableaux des mouvements depuis la dernière liste arrêtée ;
- les listes d'émargement ;
- les listes de mailing pour la propagande.

Seul un utilisateur ayant (en propre ou par délégation) le rôle de « Valideur » peut demander l'extraction de ces « livrables ». Une fois constitués, les « livrables » sont consultables par tout utilisateur.

# Extraire les listes électorales et les tableaux des mouvements

TABLEAU DE BORD NOTIFICATIONS 0 SCRUTINS EN COURS 1 LISTES ET TABLEAUX

## Editer une liste électorale ou un tableau des mouvements

Pour obtenir une liste électorale ou un tableau des mouvements, sélectionner le document souhaité puis éventuellement le scrutin concerné et enfin le format du document. Une notification vous sera adressée dans l'onglet Notification dès que le document sera disponible.

- Liste arrêtée à J-20 avant le scrutin et tableaux des mouvements depuis la dernière liste
- Liste arrêtée en fin d'année (année sans scrutin)
- Tableau des mouvements depuis la dernière liste arrêtée
- Tableau des mouvements à J-5 avant le scrutin
- Liste d'émargement pour le scrutin
- Propagande

Vous avez demandé l'arrêt des listes à J-20 avant le premier tour d'un scrutin. Attention : la liste ne peut être arrêtée qu'une seule fois par scrutin.

- Sélectionner un scrutin
  - 11 - Élection municipale partielle (Grenoble)
  - 14 - Élection municipale partielle (Grenoble)
- Sélectionner le format de l'extraction
  - csv et pdf
  - csv seulement

Commander le livrable

Une fois le « livrable » sélectionné, il faut sélectionner le ou les format(s) choisi(s) : csv uniquement pour un fichier qui sera remis en forme, csv et pdf pour récupérer 2 fichiers, un fichier directement imprimable et un fichier pouvant être retravaillé (*voir les modèles de fichier*).

Les listes et tableaux associés à un scrutin (liste à J-20, tableau à J-5, liste d'émargement) sont éditables sur des périodes définies en référence à un scrutin : il faut donc également préciser le scrutin correspondant.

La liste de fin d'année n'est éditable qu'entre le 15 et le 31 décembre et s'il n'y a pas eu d'autre arrêt de liste dans l'année.

Cliquez sur « commander le livrable » pour demander la constitution des fichiers.

# Extraire les listes électorales et les tableaux des mouvements

---

La constitution des listes électorales, des tableaux de mouvements, des listes d'émargement et des listes de mailing pour la propagande est traitée en léger différé (moins d'un heure en principe).

La commune est informée de la mise à disposition du « livrable » par une notification qui lui donne accès au(x) fichier(s) correspondant(s).

Il faut récupérer ce(s) fichier(s) et le(s) sauvegarder dans le système d'information de la commune.

Les listes « à j-20 » et le tableau « à j-5 » correspondent aux données connues du système au jour de la commande passée par la commune, même si la commande n'est pas exactement passée à j-20 et j-5 respectivement.

on peut commander les listes « à j-20 » entre j-23 du premier tour et j-7 du premier tour

on peut commander les tableaux « à j-5 » entre j-6 du premier tour et j-1 du second tour

Tous les tableaux de mouvements sont établis par rapport à la dernière liste arrêtée.

Pour qu'il n'y ait pas d'ambiguïté sur la version conservée par le système, donc servant de référence pour les tableaux, il n'est possible d'arrêter qu'une seule fois, pour un scrutin donné, la liste à j-20 et le tableau à j-5. De même, on ne peut établir qu'une seule fois la liste électorale de fin d'année.

Les listes d'émargement peuvent être commandées à tout moment entre la date limite d'inscription et la date du scrutin.

Les tableaux des mouvements autres qu'à j-5 et les listes de mailing pour la propagande peuvent être commandées à tout moment.

Le système conserve les deux derniers livrables de chaque type.